



Le projet de l'internat d'Excellence du Lycée Guez de Balzac

publié le 03/06/2021



ANNEXES

PROJET INTERNAT OPERA

L'Orientation comme
Projet pour l'Excellence, la Réussite et l'Ambition



Lycée Guez de Balzac

Place Beaujeu – CS 62 102 - 16 021 ANGOULEME CEDEX –
05 45 22 41 00 – ce.0160002r@ac-poitiers.fr



AXE N°1 : CONSTRUIRE DES APPRENTISSAGES DURABLES

- Liaison collège-lycée
- Dans le cadre de l'internat
- Prévention du décrochage scolaire
- Maîtrise de l'expression écrite et orale

AXE N° 2 : ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'ORIENTATION

- Au cours de la Seconde
- En Première et en Terminale

AXE N° 3 : TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES

- Partenariat avec les familles
- Ouverture sur l'environnement
- Communication interne

AXE N° 4 : ACCOMPAGNER LES PERSONNELS

- Plan de formation
- Conditions de travail



REGLES DE VIE A L'INTERNAT
Second cycle 2020-2021
(Annexe au Règlement Intérieur)

L'internat est un service rendu aux familles pour permettre aux élèves d'effectuer des études dans les meilleures conditions possibles compte tenu de l'éloignement géographique, du réseau de transports et des options choisies par les élèves.

Les capacités d'accueil sont limitées. En conséquence, **les élèves doublant de Terminale ne sont pas prioritaires à l'inscription.**

La vie en communauté implique le respect d'un certain nombre de règles, éventuellement de contraintes car, pour chaque élève, **il y a transfert de responsabilité parentale au chef d'établissement.**

L'inscription à l'internat vaut **acceptation des règles**, que l'on soit mineur ou majeur.

1- HORAIRES DE L'INTERNAT

Ouverture et fermeture

Le lundi l'internat est ouvert en présence d'un surveillant de **7h30** et jusqu'à **7h50**.

Une bagagerie est mise à disposition des élèves internes pour déposer leurs affaires à partir de 7h55 jusqu'à réouverture du dortoir à 17h00.

Le mardi et jeudi

L'internat ferme à 7h30 et ré-ouvre à 17h00.

Le mercredi

L'internat ferme à 7h30 et ré-ouvre à 12h30.

Le vendredi

Le dortoir est ouvert jusqu'à 7h30.

Il ré-ouvre de 16h00 à 16h10, de 16h55 à 17h05 et de 17h50 à 18h00, ceci afin de permettre aux élèves de récupérer leurs affaires et de ranger leur chambre.

Le départ des internes, qui rentrent dans leur famille, a lieu **après le dernier cours** de la semaine. Le retour est fixé au lundi matin avant la première heure de cours. En cas d'absence, la famille doit prévenir la vie scolaire avant 12h00.

Chaque élève interne dispose d'une clé de chambre dont il est responsable. En cas de perte, il doit impérativement le signaler aux conseillers principaux d'éducation (CPE).

Les internes doivent fermer leur chambre à clé dès lors qu'ils la quittent.

Lever et coucher

Tous les élèves sont réveillés chaque jour à 6h50.

A 21h45, tous les élèves doivent réintégrer leur chambre et se préparer au coucher. A partir de 22h00, les lumières sont éteintes dans les parties communes et dans les chambres. Pour l'intérêt de chacun, le silence complet est demandé. Les lampes de chevet sont autorisées jusqu'à 22h30.

Exceptionnellement, les élèves ont la possibilité, après accord du surveillant, d'aller travailler dans l'espace de travail commun.

Organisation de la journée

Lever : 6h50

Petit déjeuner : Le petit-déjeuner est un repas très important. Les élèves peuvent se rendre au réfectoire à partir de 7h00 et jusqu'à 7h35, tous les élèves doivent avoir quitté le réfectoire à 7h50.

Remarque : Aucun interne ne doit se dispenser d'un repas (petit déjeuner compris, sauf pour raison médicale).

Les internes doivent se munir des affaires nécessaires pour suivre les cours de la journée. Des casiers sont mis à la disposition pour permettre aux élèves de gérer leur matériel.

Déjeuner :

13h30 → 13h20 : selon les horaires de passage affichés.
Libération du restaurant scolaire à 13h45 maximum.

Le règlement de l'internat prend effet à partir de 17h00.

17h00 – 18h00 : accès possible au dortoir (sans obligation de présence).

Les élèves sont tenus de rentrer et de rejoindre leur dortoir à 17h55.

18h00 – 18h55 : La réussite scolaire nécessitant un investissement important, les élèves doivent à partir de cette heure-là réaliser leurs devoirs.

L'internat est organisé en fonction de cet objectif et doit conduire les élèves vers l'autonomie. Pour cela le règlement tient compte des différences d'âge et des degrés de maturité.

Cette première heure d'étude sera organisée différemment selon les niveaux :

1-Pour les élèves de Seconde et Première, et pour les conduire à bien intégrer les exigences du lycée, l'étude est obligatoire, silencieuse et dans la chambre ou en salle d'étude.

2-Pour les élèves de Terminale, et afin de vérifier la bonne acquisition des compétences nécessaires à la poursuite de la formation, cette première heure d'étude n'est pas dirigée.

Les élèves de Terminale, supposés autonomes, utilisent selon leurs besoins et en autonomie ce temps dans le respect absolu des autres élèves et dans l'enceinte de l'établissement.

Ce principe peut être levé si l'équipe éducative constate un manque d'investissement dans le travail scolaire.

18h55-19h20 : accès au self.

Les élèves devront avoir quitté le réfectoire au plus tard à 19h40.

19h45 : remontée dans les dortoirs.

20h00-21h00 : étude silencieuse en salle pour les Secondes et les Premières.

Pour les Terminales, les équipes éducatives étudieront chaque situation afin de définir si l'étude est en salle ou en chambre.

21h00-22h00 : temps libre et préparation du coucher.

A compter de 21h50, afin de permettre à chacun de se reposer dans de bonnes conditions, chaque surveillant de dortoir ramasse les téléphones portables des élèves qu'il conserve dans sa chambre jusqu'à lendemain matin.

22h00 : extinction des lumières communes.

22h30 : extinction de la lampe individuelle.

2- SORTIES

A- Organisation des sorties

Sauf avis contraire des familles formulé par écrit, les internes peuvent sortir le mercredi après-midi après le repas. Ils sont tenus de rentrer à **17h50**.

La sortie du mercredi après-midi peut être supprimée en cas de manquement au règlement intérieur et d'insuffisance de travail.

A la demande expresse écrite des parents, les internes peuvent rentrer chez eux un soir de la semaine après les cours et réintégrer le lycée le lendemain matin avant la première heure de cours.

B- Sortie exceptionnelle

Toute demande de sortie exceptionnelle fera l'objet d'une lettre ou d'un mail adressée de façon impersonnelle à un CPE et déposée 24h avant la sortie :

Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte. Un mail pourra également être adressé aux trois CPE conjointement aux adresses suivantes : françoise.lamant@ac-poitiers.fr, patricia.puillot@ac-poitiers.fr, sandrine.gavilan@ac-poitiers.fr.

La porte qui donne accès à l'intérieur des bâtiments est fermée à 18h00, à la fin des cours. Une sonnette extérieure, sous la fenêtre de la loge, permet d'appeler l'agent d'accueil.

Aucun retour dans l'établissement ne peut se faire au-delà de 20h15.

3- TRAVAIL ET CONTROLE

L'internat est un lieu destiné à faciliter le travail des élèves hébergés. Aussi le suivi pédagogique est réalisé de façon permanente.

Chaque élève gère librement le temps consacré à son travail personnel, la règle essentielle est de respecter le travail d'autrui. Pour ce faire, le silence est une absolue nécessité dans les espaces de travail.

Le travail étant une des conditions essentielles du progrès des élèves et la clef du succès, les assistants d'éducation signalent aux CPE tout élève qui ne travaille pas de façon régulière.
Les CPE assurent le contrôle régulier des résultats obtenus par chaque interne et interviennent auprès de l'élève et de la famille si ceux-ci semblent insuffisants.
L'absence de travail et l'insuffisance de résultats constatés par le conseil de classe peuvent être considérées comme une rupture du contrat et pourront entraîner une exclusion de l'internat.

4- SANTÉ ET HYGIÈNE

Santé

Un infirmier assure les soins et les traitements. Aucun élève ne doit détenir **personnellement de médicaments**. Ils doivent être déposés obligatoirement avec la photocopie de l'ordonnance à l'infirmier. Les médicaments sont pris sous le contrôle de l'infirmier.

Horaires de l'infirmier :
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 7 h 45 → 12h30 12h50 → 16h30
Mercredi : 7 h 45 → 12h30

Trois astreintes de nuit hebdomadaires sur quatre sont assurées à partir de 21h00 jusqu'à 7h00 du matin par l'infirmier.
En dehors de ces horaires, il sera fait appel au SAMU en cas d'urgence et les familles en seront informées.

Hygiène et tenue au dortoir

Une bonne hygiène commence par une toilette régulière le matin et le soir. Cependant, il ne doit plus y avoir d'élèves dans les cabinets de toilette **après 21h45**. Après chaque usage chacun doit nettoyer sa douche.

Les élèves doivent ranger leur chambre et salle de travail : les affaires rangées dans les armoires fermées par un cadenas, le lit fait chaque matin. Le rangement permet au personnel de service de nettoyer plus efficacement les chambres.

Les draps et les housses de couette seront changés régulièrement (**remarque** : les duvets type camping sont prohibés). La famille veillera soigneusement à faire respecter cette périodicité.

5- ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET RECREATIVES

A- Loisirs à l'internat

La Maison des Lycéens est à la disposition des internes en dehors des heures de cours et des plages horaires d'étude. Les élèves qui s'y rendent veilleront à laisser les locaux en bon ordre.

Les terrains de jeux (basket, handball) sont également accessibles dès le repas terminé jusqu'à 19h40.

3 heures par semaine au maximum, les élèves pourront être dispensés des heures d'études obligatoires et pratiquer une activité sportive, culturelle ou musicale dans le cadre des activités proposées par l'établissement ou à l'extérieur.

Les élèves pourront alors bénéficier d'un plateau repas (s'adresser aux CPE avant 12h00).

Ils devront impérativement être de **retour à 20h15**.

B- Sorties collectives exceptionnelles

Ces sorties ont lieu dans le cadre d'activités éducatives et sont encadrées par un personnel adulte : enseignant, animateur culturel, CPE surveillant...

6- DISPOSITIONS DIVERSES

Chaque soir un CPE est joignable jusqu'à 21h50. A tout moment de la journée (**sauf pendant les heures de cours et d'études**), les Internes peuvent joindre leurs familles en utilisant leur portable.

Sur le temps d'internat les élèves peuvent utiliser leur téléphone **sauf** pendant les heures d'étude, le repas, et à partir de 21h45 et ce afin d'éviter les nuisances.

Argent de poche – objets de valeur

Les parents sont invités à ne confier à leurs enfants aucun objet de valeur (stylo en or, bijoux...) ni aucune somme d'argent. En cas de vol ou de perte, l'établissement ne peut être tenu pour responsable.

7- SECURITE

Des consignes permanentes sont affichées. Des exercices d'évacuation des locaux sont organisés périodiquement selon la réglementation en vigueur.

Les appareils électriques, dont le fonctionnement est basé sur une production de chaleur à partir de résistance, sont interdits (ex : bouilloire, cafetière).

Les appareils de détection incendie doivent être absolument respectés.

8- INTERDIT ABSOLU

Il est formellement interdit :

- de quitter l'établissement sans autorisation ;
- de faire pénétrer à l'internat des élèves externes ou demi-pensionnaires ainsi que toute personne étrangère à l'établissement ;
- de posséder des produits prohibés : alcool, drogue... En application de la convention - circulaire SN/IL n°97-661 en date du 12.12.97, établie entre l'Inspection Académique de la Charente et le Procureur de la République d'Angoulême, tout élève pris en possession de drogue sera signalé au Parquet ;
- D'avoir consommé ces produits avant le retour à l'internat ;
- D'utiliser les appareils électriques définis au paragraphe 7, alinéa 2.

Tout élève qui déroge à l'un de ces quatre interdits pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

9- SANCTIONS

La qualité de vie à l'internat dépend du respect des règles de vie établies qui permettent à la fois de vivre ensemble, d'être soi et de protéger sa sphère d'intimité.

Tout manquement aux règles définies par le présent règlement est sanctionné par :

- Un avertissement
- Une exclusion temporaire ou définitive de l'internat.

10- TROUSSEAU A PREVOIR

Outre les objets usuels de toilette et d'entretien nécessaires pour la semaine (rappel : il n'y a pas d'hébergement le week-end), l'élève doit se munir :

- d'une paire de draps ou d'une couette + housse de couette + drap housse
- d'une taie de traversin
- deux cadenas.

L'établissement peut fournir, sur demande, une couverture, un dessus de lit, un traversin et une taie de traversin.

Delphine Nibaudeau
Proviseur



Les principes généraux

- « On ne réussit pas sans travailler », « le talent, ça s'entretient » : le projet éducatif et pédagogique de l'internat OPERA du Lycée Guez de Balzac se fonde avant tout sur l'engagement en matière de travail scolaire personnel et d'acquisition de méthodes et d'habitudes de travail qui les suivront tout au long de leurs parcours, dans le secondaire comme dans le supérieur.
- Une meilleure connaissance de soi et l'élaboration d'un projet d'orientation solide sont à la base de cet engagement : ils donnent du sens à la persévérance scolaire.
- Une part est évidemment laissée à la détente, à une ouverture culturelle, à la pratique sportive, à une recherche de bien-être général pour les élèves internes, mais certaines activités pourront être individuellement remises en cause si une baisse de résultats est constatée ou que des efforts supplémentaires doivent être consentis à des moments précis dans l'année (exemple : révisions avant examens).
- A tout moment de sa scolarité, en fonction de sa situation particulière, un élève peut intégrer ou quitter l'internat (entrées et sorties permanentes pratiquées).
- A terme, une fois les travaux de restructuration totale réalisés, un internat réunifié, avec des espaces de vie dédiés, facilitant l'émergence d'une culture d'internat plus marquée.

Les atouts d'un parcours à l'internat OPERA

Un environnement agréable et sécurisant
Des horaires donnant des habitudes de vie
Des équipements de qualité (mobilier, informatique, connexions)
Le travail personnel encadré comme clé de la réussite
Travailler à plusieurs, c'est former une équipe gagnante
Une projection dans l'avenir pour donner du sens à sa scolarité
Moins de temps consacré aux transports : du temps gagné et de la fatigue en moins pour réussir
Une ouverture à la culture

Une équipe mobilisée pour une prise en charge globale et la réussite des internes

Différentes catégories de personnels sont mobilisées au quotidien pour assurer l'encadrement et le bien-être des internes :

- L'équipe de direction : Mme Delphine Nibaudeau, proviseur ; Mme Frédérique Chaudat, proviseure adjointe ; M. Emmanuel Sterbac, adjoint-gestionnaire ;
- L'équipe Vie scolaire :
 - o Quatre CPE :

- Mme Sandrine Gavilan : 05 45 22 41 10
 - Mme Patricia Guillot : 05 45 22 41 12
 - Mme Françoise Lamant : 05 45 22 41 11
 - M/Mme X : 05 45 22 41 0
 - 13 ETP d'assistants d'éducation (AED), répartis en différents types de services (mi-temps, trois-quarts temps, temps plein, 17 personnes en tout) ; en dehors de deux temps plein pour la journée dans le bureau de la Vie scolaire, tous les assistants d'éducation exercent en surveillance d'externat comme d'internat, dans un souci de polyvalence et de meilleure vision du fonctionnement global du lycée ;
 - L'Infirmier scolaire, M. Asencio ;
 - L'Assistante sociale scolaire, Mme Amélie Vilquin ;
 - Les Psychologues de l'Education nationale, Mme Alexandra Chalard et Mme Valérie Clerc ;
 - L'équipe enseignante : des professeurs de diverses disciplines et enseignements de spécialité assureront des études spécifiques, à raison de deux professeurs par soirée, et en journée ;
 - L'équipe d'entretien et de restauration.
- Un calendrier, préparé fin août, régit les astreintes des différents personnels. En cas de problème, les surveillants d'internat peuvent contacter une CPE jusqu'à 22h00 ou l'infirmier scolaire toute la nuit (sauf le lundi). Au-delà de 22h00, ils peuvent contacter le personnel d'astreinte ce soir-là. Ils ont les numéros des lignes intérieures pour joindre les appartements de fonction, les numéros de téléphones portables et celui du téléphone d'astreinte du lycée.

Un accueil individualisé, en plusieurs étapes

Les **premiers contacts** ont lieu lors :

- des portes ouvertes, en février-mars (des internes, des représentants du CVL et/ou de la MDL assurent les visites),
- lors de présentations du projet dans les collèges,
- lors de visites sur RDV pour découvrir les locaux, visites animées par les élèves internes eux-mêmes (ce sont nos meilleurs ambassadeurs) ou d'une nuit à l'internat (mercredi soir),
- des inscriptions, tout début juillet.

A chaque fois, cet accueil est individualisé (entre 45mn et 1h) et est assuré par les CPE, les assistants d'éducation et l'infirmier. Cela consiste davantage en un prélèvement d'informations pour évaluer la situation de chaque famille (qui justifiera l'entrée à l'internat quand la commission se tiendra), la santé de l'élève ; des explications sont données sur le fonctionnement ; les familles peuvent exprimer des demandes particulières.

Le 13 juillet au plus tard, les familles sont informées de si leur enfant est pris ou pas. Pour les élèves entrant à l'internat **OPERA**, l'affectation se fait au mois de mai.

Nous accueillons les familles des élèves entrants la **veille de la rentrée**, lorsqu'elles déposent leurs enfants avec leurs paquetages.

Une soirée de rentrée spécifique est proposée aux 2GT uniquement, sans les autres niveaux. Cela leur permet d'évoluer dans un contexte sécurisant et de conserver un certain confort psychologique. Il s'agit pour eux de s'approprier leur chambre, de faire la découverte des autres élèves, des différents surveillants qui s'occupent de chacun des niveaux (deux par semaine et par niveau). Ils font également la visite des locaux et de la cantine, lors de leur premier dîner. Les élèves arrivés sur l'internat **OPERA** feront alors la connaissance avec les professeurs qui interviendront à l'occasion des études et qui se joindront au repas. De retour dans leurs chambres, les assistants d'éducation préparent les internes à un premier exercice d'évacuation incendie. Des consignes simples sont données : au signal, fermer les fenêtres, les portes, sortir chaussé et recouvert de sa couette, sortir dans le calme en suivant le chemin indiqué par la signalétique. L'ensemble de l'équipe les accueille sur le lieu d'attente et débriefe avec eux ce premier exercice.

Le matin de la **rentrée**, tous les 2GT sont accueillis lors d'une première journée au lycée.

Le surlendemain, nous accueillons les familles des autres niveaux dès 7h30. Une installation rapide se fait dans les dortoirs, la plupart du temps déjà connus de tous, avant l'appel dans les classes, dans les Cours de la Chapelle et des Marronniers. Les niveaux Première et Terminale font alors leur propre rentrée et les 2GT internes nouvellement arrivés ont un programme particulier :

- 8-10h : rencontre avec les quatre CPE

- 10h-12h : visite de la ville avec l'association *GrandAngoulême Pays d'art et d'histoire*, pour découvrir la ville au-delà de la mairie et du Champ de mars. Ils commencent par apprendre des choses sur leur établissement, puis découvrent la ville autrement.

Dans la **première semaine**, tous les élèves internes rencontrent les agents responsables de l'entretien de leurs dortoirs : se connaître permet de faciliter les contacts ultérieurs, qu'il s'agisse pour les élèves d'exprimer un besoin, ou pour les agents de rappeler que l'ordre maintenu dans les chambres facilite leur travail. Mettre un visage sur la propreté des chambres permet le respect de l'entretien et une attention accrue concernant l'ordre ; et inversement, les agents entendent mieux les besoins des élèves.

Cette première semaine se termine sur un accueil avec l'ensemble des parents. La réunion, dans laquelle les coordonnées des CPE sont données car elles sont présentes et répondent au téléphone chaque soir jusqu'à 22h, se termine sur un temps de convivialité, nécessaire, apprécié par les parents et qui permet de prolonger les échanges, de manière plus individualisée.

Les soirées des toutes premières semaines sont l'occasion de pratiquer des **activités d'intégration** :

- Challenges sportifs dans le Jardin vert voisin,
- Jeux de société,
- Soirée au CDI sous la forme d'une découverte « plaisir »,
- Visite détaillée du lycée pour s'en approprier l'histoire, puisque les internes d'**OPERA** font désormais partie intégrante de cette histoire, et de tenter lever les tabous (animée par les anciens élèves de la section Patrimoine).

Ces activités viseront tant à s'approprier les lieux qu'à faire connaissance et corps avec autrui et à faire émerger un sentiment d'appartenance au Lycée Guez de Balzac.

L'apprentissage de la confiance, la coéducation au service de la réussite des élèves

Le choix de l'internat doit être partagé entre les familles et l'école. Les parents doivent être informés de la manière dont leurs enfants vont évoluer au sein de l'internat **OPERA**, de manière à nous les laisser dans la plus grande confiance.

Avoir confiance, c'est être sûr que :

- L'on ne fera pas l'objet d'un discours moralisateur sur la manière d'élever son enfant.
- L'on est compétent à l'élever, mais le mettre à l'internat, c'est lui donner une chance supplémentaire de réussir.
- Il y a un cadre éducatif : on ne sort pas le soir, on ne sort pas fumer, ce ne sera pas la fête tous les soirs, etc.
- Les filles et les garçons sont dans des dortoirs séparés. En aucun cas, les garçons ne pénètrent dans les dortoirs de filles et inversement.
- Les internes évoluent dans des espaces sécurisés et sécurisants.
- Les internes ne passent pas leurs soirées en sorties ; il leur en sera proposé, mais la priorité reste la concentration sur leur travail personnel et scolaire.
- De ce point de vue, il leur sera demandé d'éteindre leur téléphone portable pour être à leurs tâches et apprentissages.
- Être interne, c'est éviter de perdre de temps dans les transports en commun.
- Être interne, c'est être déchargé des tâches domestiques et n'avoir qu'à travailler et à apprendre la vie en communauté avec ses pairs.
- Être interne à **OPERA**, c'est construire un projet d'orientation qui donne du sens au quotidien scolaire et donne envie de réussir.
- Être interne à **OPERA**, c'est avoir une équipe à son écoute, au service de sa réussite.
- Être parent d'un élève interne à **OPERA**, c'est avoir la certitude que les CPE sont disponibles, répondent aux questions et nous interpellent autant que de besoin pour le suivi de son enfant.
- Être parent d'un élève interne à **OPERA**, c'est bénéficier de RDV à tout moment, si besoin, avec le professeur principal et la CPE référent de classe de son enfant.

Il nous semble important de rencontrer les parents des élèves internes à **OPERA** juste avant les vacances d'automne. Le temps requis à leur adaptation sera passé et les internes pourront faire visiter leurs chambres à leurs parents. Cette rencontre se fera avec le professeur principal de la classe et les CPE. Au terme de cette visite, un temps de questions-réponses sera proposé, de manière conviviale.

Etre parent d'un interne à **OPERA**, c'est venir à plusieurs reprises au cours de l'année pour rencontrer les personnels qui interviennent auprès de son enfant, pour bénéficier d'informations spécifiques sur l'orientation, sur le programme d'activités qui sera proposé, sur les méthodes de travail acquises et les manières de les prolonger à la maison.

Enrichissement de l'offre pédagogique et éducative

- A l'interne
 - o Club Lecture : le lundi soir (deux fois par période).
 - o Club « Le Musée imaginaire » : le lundi soir (deux fois par période).
 - o Ateliers Musique : Guitare et improvisation Jazz le lundi soir. Répétitions du Chœur dans le cadre du projet en partenariat avec l'Orchestre des Champs Elysées le mardi soir. Un concert par mois le jeudi soir, à 18h en Salle de Conférence. Préparation d'un Festival d'automne en partenariat avec les étudiants de Musicologie de l'Université de Poitiers et un des lycées professionnels de Charente (souvent bien équipés en matériel). Les boxes de musique sont laissés à la libre utilisation des musiciens ; il leur suffit d'en demander la clé et ils ont accès à des pianos en plus de la pratique de leurs instruments respectifs.
 - o Trois créneaux proposés par l'Association sportive : les lundis, mardis, jeudis, de 18h à 19h, en plus des mercredis après-midi, dont des temps pour améliorer le bien-être en pratiquant le yoga ou la relaxation. Du fait de la présence d'une section sportive rugby au sein de l'établissement, en partenariat avec le SAXV, il y a la possibilité d'aller voir un match de l'équipe première un jeudi soir.
 - o Soirées Cinéma : une fois par période, les internes élisent le film qui leur plaît parmi un choix de trois ou quatre proposés par les CPE et des élèves.
 - o Soirées Jeux à la MDL, fréquence à l'initiative des élèves.
 - o Interventions d'une intervenante du CIDFF sur les relations filles-garçons et le respect dû à chacun.
- Avec des partenaires extérieurs
 - o Le Conservatoire Gabriel Fauré, du réseau « Territoire Poitou-Charentes » : bon nombre de nos élèves sont élèves du Conservatoire ; certains étudiants, seul ou en ensembles, cherchent des lieux pour donner des représentations, point d'aboutissement de leur travail ; Guez pourra être l'un d'eux.
 - o Le Théâtre d'Angoulême : nous allons continuer d'emmener nos internes au théâtre, à raison d'un ou deux spectacles par année scolaire, en fonction de la programmation.
 - o Les cinémas. Le Cinéma de la Cité, l'Eperon et le CGR : en complément des sorties au théâtre, il est important que les internes puissent aller au cinéma ;
 - o L'Alpha : la médiathèque est un lieu fabuleux et pourra accueillir les séances des Club Lecture et Club « Le Musée imaginaire » ;
 - o Les librairies *Lilosimages* et *Cosmopolite*. Avec *Lilosimages*, et dans le cadre du Club Lecture, nous allons participer au dispositif « Jeunes en librairie », pour sensibiliser les internes, qui ont un projet d'orientation à construire, à l'ensemble de la chaîne du livre, et donc de ses métiers. A ces occasions, les internes pourront rencontrer des auteurs, des illustrateurs. Avec *Cosmopolite*, nous allons poursuivre les rencontres avec les auteurs. Dans les deux cas, des professeurs de Lettres seront associés à ces travaux, pour qu'ils aient un prolongement en cours.
 - o Le MAAM (Musées, archives municipales et artothèque de la Ville d'Angoulême) : les internes d'**OPERA** profiteront régulièrement de Nuits au musée. Il pourra s'agir de nocturnes hors les murs, mais également d'interventions liées à l'orientation sur diverses thématiques. Les deux professeurs qui s'occupaient de la section Patrimoine pourront également intervenir dans ce cadre : la cour du musée est magnifique et se prête bien aux conférences et animations. Nous profiterons de l'Artothèque, grâce à laquelle des accrochages d'œuvres pourront être faites et décryptées par des médiateurs culturels en soirée.
 - o Le CIBDI : en fonction des expositions temporaires, en plus du musée en lui-même, les internes pourront découvrir la programmation les mercredis après-midi.
 - o Le GrandAngoulême pour ses festivals auxquels l'internat **OPERA** pourra s'associer, pour l'Angou-Mois, qui permet de découvrir le territoire, car une ville n'est pas qu'un lieu d'études : concerts à la Nef, soirée patinoire ou piscine, découverte de l'Alpha... et pour *Ville d'art et d'histoire* qui permet aux nouveaux internes de découvrir le lycée et la ville dans une perspective historique (le mercredi matin de la rentrée pour que les élèves soient autonomes lors des leurs sorties ultérieures).
 - o L'Espace Franquin sera un lieu davantage investi par les musiciens lorsqu'ils souhaitent se produire, en partenariat avec le Collège Jules Verne.

Un usage raisonné du temps, favorisant la concentration

L'internat reste un lieu ouvert aux internes : dès 17h chaque jour, tous les mercredis après-midi à partir de 12h30.

Les internes bénéficient de deux études encadrées par des assistants d'éducation, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 18h à 19h et de 20h à 21h. De 18h à 19h, ils sont tous dans leurs dortoirs. De 20h à 21h, ils se rendent dans les salles de classe correspondant à leurs dortoirs, au CDI ou à la MDL, ou encore dans les salles d'étude encadrées chaque soir par des professeurs. Dans ce cadre, on leur demande d'éteindre leurs téléphones portables, afin d'être pleinement concentrés sur leurs tâches et/ou leurs apprentissages. S'ils ont besoin de leur téléphone, ils en font la demande auprès du surveillant.

Pour les élèves qui en font spontanément la demande ou que nous repérons, les CPE et PP proposent de les aider à s'organiser et aménagent des temps, dans l'emploi du temps, leur permettant de faire leur travail scolaire en autonomie, en étude ou au CDI.

Des études se tiennent tous les mercredis après-midi et le CDI est ouvert.

L'usage des outils informatiques est encouragé mais également guidé : l'élève est ainsi invité à se servir d'abord de sa tête, des ressources dont il dispose (cours, usuels, manuels), avant d'aller se perdre dans les méandres d'Internet ; ses recherches sont donc accompagnées pour lui permettre de trouver efficacement ce dont il a besoin.

Depuis trois ans, à 21h50, chaque soir, les internes sont invités à déposer leurs téléphones portables dans une housse rangée dans la chambre du surveillant d'internat. Nous espérons ainsi qu'ils vont dormir et passeront une nuit tranquille, déconnectés.

Le suivi et le projet d'orientation, clés de voute et de sécurisation du parcours à l'internat

Etre interne à **OPERA**, c'est faire l'objet d'un **suivi étroit**, au bénéfice de sa réussite :

- La CPE référente de classe est disponible ;
- Des réunions de service de l'équipe encadrante se tiennent un mercredi après-midi par période ;
- Les assistants d'éducation sont particulièrement attentifs à la réussite des internes ; ils donnent à cet effet leur point de vue aux CPE référentes de classe, avant chaque Conseil de classe, notamment ; de ce fait, les professeurs principaux connaissent bien les assistants d'éducation et les échanges d'information sont simplifiés ;
- Des cours de FLS seront dispensés aux élèves allophones.

Un des objectifs les plus importants de l'internat **OPERA** est bien de permettre aux élèves d'élaborer un projet d'orientation Post-bac solide. Pour ce faire, ils disposent de diverses ressources et outils :

- Trois ans au Lycée Guez de Balzac.
- L'assistance de deux Psychologues de l'Education nationale, qui leur permettront, en tenant compte de leurs intérêts, de leurs goûts, de leurs compétences personnelles, de leurs résultats scolaires, de définir le domaine dans lequel ils souhaitent se diriger.
- L'éclairage du professeur principal qui, toute l'année, mène des entretiens individuels et des séances d'éducation à l'orientation.
- La réalisation d'un stage l'année de la 2GT (seconde quinzaine de juin) est fortement recommandée pour découvrir les *realia* propres au métier envisagé, s'il y a.
- Des soirées « Métiers » pourront être proposées, en complément des interventions en journée, animées par des acteurs du territoire, dans des secteurs d'activités variés (Magélis, Hôpital de Girac, journalistes de *La Charente libre*, Palais de Justice voisin dont les audiences du mercredi sont publiques...).
- L'Association des anciens élèves du Lycée du Lycée Guez de Balzac peut être facilitatrice pour trouver un stage ou pour rencontrer un professionnel : avec une histoire vieille de cinq cents ans, son réseau est de taille à aider chacun des élèves actuels de Guez dans ses démarches.

La responsabilisation, gage de l'acquisition de l'autonomie et d'un esprit de solidarité

L'internat du Lycée Guez de Balzac a une **forte capacité intégrative**. D'où que l'on vienne, qui que l'on soit, on aura sa place au sein de ce lycée. Mais cette intégration peut être favorisée par la manière dont les élèves prennent des responsabilités au sein de l'internat, responsabilités formatrices sur le long terme.

La **démocratie à l'internat**, c'est l'élection chaque année de délégués d'internat, pour les sept dortoirs. Ces délégués sont évidemment des leviers pour le lycée lorsqu'il s'agit de diffuser des informations, par exemple. Mais ils doivent également être force de proposition, pour permettre à l'internat **OPERA** d'être engagé dans une démarche d'amélioration continue.

Les délégués savent qu'ils peuvent s'appuyer au quotidien sur les surveillants et les CPE pour faire remonter leurs besoins. Mais ils pourront également les exprimer lors de réunions des délégués d'internat, une fois par trimestre.

Nous savons combien la **coopération** et l'**entraide** entre élèves peuvent s'avérer porteuses et favoriser l'émulation chez certains d'entre eux. Un **tutorat** est proposé pour les élèves plus fragiles, de sorte que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Pour les tutorés, c'est pouvoir bénéficier de l'aide d'un camarade et assumer une échéance (devoir maison, évaluation) ; pour le tuteur, c'est se montrer solidaire et apprendre à tenir un engagement, toutes qualités utiles dans la vie en société en général.

Dans ces conditions, être interne à **OPERA**, comme être un futur ancien élève de Guez, est un véritable atout : on n'est jamais seul et on prépare la place que l'on choisira d'occuper un jour en société.

Un cadre favorisant, de l'hébergement à la restauration

Les **locaux actuels** ont été bien entretenus et font que les lieux sont clairs, lumineux et propres.

Pour l'internat, les chambres comportent deux à quatre blocs lit-bureau dans les dortoirs 1, 2, 3, 4 et 5 (D1 à D5). Des blocs sanitaires sont communs à l'ensemble des chambres, ils sont proportionnels au nombre de chambres (il y a des dortoirs de tailles diverses). Pour les dortoirs 6 et 7 (D6 et D7), plus récents, les chambres comportent des bureaux en rez-de-chaussée et des lits individuels en mezzanine. Il y a un bloc sanitaire pour deux chambres. Chaque dortoir dispose de plusieurs espaces communs, équipés d'usuels et d'informatique (une commande a été faite récemment, permettant d'équiper chacun d'eux avec du matériel plus récent et en quantité plus importante – le lycée était en retard en matière d'équipement informatique). Les chambres sont par ailleurs équipées de tableaux blancs Velléda, comme espaces de communication, de créativité et de planification du travail.

Le restaurant scolaire est composé des cuisines, de deux chaînes, de quatre salles de restauration et d'une plonge (ces deux derniers locaux viennent d'être refaits et modernisés).

Le CDI a été rénové et ré-agencé récemment. En plus des traditionnels espaces de travail, il propose plusieurs lieux de lecture-détente confortables. La Maison Des Lycées n'est pas loin, dans la Cour des Marronniers. Le CDI et la Salle d'étude sont utilisés le soir pour permettre aux élèves qui le souhaitent d'y réaliser un travail spécifique ou pour une concentration facilitée par rapport aux salles d'études classiques.

A l'avenir, à l'issue des **travaux de restructuration complète**, les espaces seront repensés autrement. Pour faciliter la circulation dans des bâtiments complexes, et pour créer un lieu spécifique, avec son identité, pour des raisons de sécurité incendie aussi, tous les dortoirs seront à terme réunis dans le Bâtiment C, à proximité de l'infirmerie et de la lingerie, comme du restaurant scolaire. Grâce à la construction d'une nouvelle cuisine, mieux dimensionnée pour les volumes de production, pour améliorer le stockage comme les livraisons, l'espace actuel sera libéré pour faire de nouvelles salles de restaurant, ce qui fluidifiera les temps de passage à la cantine (tendus actuellement). Un aménagement de l'actuelle Cour des cuisines est prévu, afin de faire de cet espace un lieu de vie, propre aux internes, qui pourront participer à la réflexion de son édification.

Au quotidien, une **Commission menus** fonctionne et réunit régulièrement l'adjoint-gestionnaire, le chef de cuisine, des représentants des élèves. Depuis deux ans, une politique a été engagée, visant à respecter celle mise en place par la région Nouvelle-Aquitaine, mais également à proposer chaque jour une alternative à la viande et chaque semaine un repas végétarien. L'internat **OPERA** réunissant des élèves d'origines diverses et variées, une **Commission menus spécifique Internat** va se constituer pour proposer de nouvelles animations en plus de celles proposées lors des déjeuners et de l'existant. Elle aura pour but de faire partager la culture d'origine de chacun par l'assiette, en plus de prévoir des temps de convivialité susceptibles de créer un sentiment d'appartenance accru à l'internat.

Un projet adossé à d'autres dispositifs

➤ Cordées de la réussite

Le Lycée Guez de Balzac est, depuis de nombreuses années, support du dispositif Parcours d'excellence, et est aujourd'hui tête d'une Cordée de la réussite. Ses collèges de recrutement, issus des Quartiers Politiques de la Ville (QPV), se sont enrichis d'un collège en grande ruralité, et son offre de formation dans le supérieur (la prépa littéraire) est élargie grâce à celle du LP de Sillac, du Lycée Charles A. Coulomb et du Lycée Marguerite de Valois. C'est heureux, car nous avons fait le constat que les représentations de la réussite pour les familles des quartiers consistent en des métiers comme avocat ou médecin, auxquels ne conduit pas la prépa littéraire. Pour autant, à tous les élèves bénéficiaires, a été offerte la possibilité de participer à des rencontres dans des lieux de convivialité de la ville, des sorties au théâtre, des séances de soutien et d'acquisition de méthodes de travail animées par nos étudiants. Aujourd'hui, en complément de ce qui est proposé aux élèves de Troisième, des ateliers d'art oratoire sont proposés aux lycéens encordés, afin de préparer leur oral de Français ou le Grand oral.

➤ Projet « Non au harcèlement »

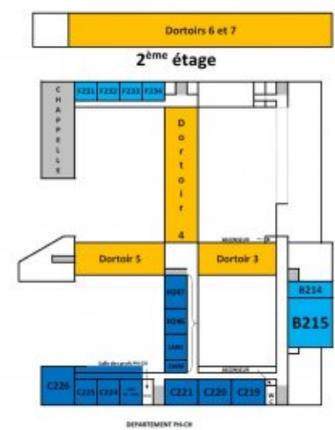
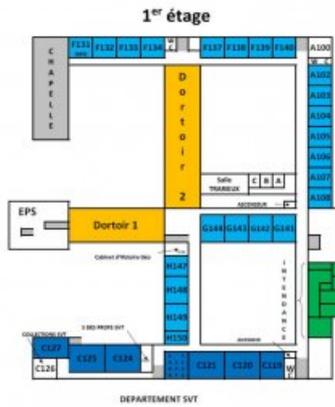
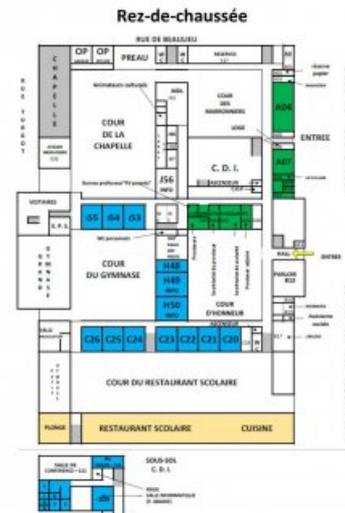
Un projet, « **Non au harcèlement** », en place depuis quatre ans, fédère toute la communauté éducative, puisque désormais, tous les élèves de Guez en ont bénéficié. Il s'agit, au cours d'une journée fin septembre, de découvrir la manière dont procède ce fléau, grâce à projection du film *J : 54* de Yan England, et d'apprendre à l'identifier, à s'en protéger, à le stopper en s'affirmant, au moyen d'ateliers animés par de nombreux partenaires (avocats, psychologues, police, intermittents du spectacle, enseignants, témoins, Psychologues de l'Éducation nationale, infirmier, journaliste, directeur de théâtre, personnels de l'hôpital), des élèves de Première et des professeurs. Grand témoin de la journée, le pédopsychiatre, Xavier Pommereau, débrieife, avec les différents participants, les temps d'atelier et propose une conférence en soirée s'adressant aux parents comme aux professionnels du territoire, sur le thème de l'école et l'adolescent.

Ce projet a un **prolongement sur le territoire**, au sein du réseau ECLORE, puisqu'une trentaine de lycéens (la moitié sont internes, ce qui constitue un engagement citoyen à part entière et participe de la culture du lycée) participent à un atelier théâtre qui va leur permettre de jouer des saynètes devant les élèves de l'École Jean Monnet de Soyaux (REP+) pour les sensibiliser à cette problématique et leur donner des outils d'identification du processus comme de défense et de protection de leurs camarades. Au préalable, les professeurs des écoles ont été rencontrés par l'équipe du lycée, sensibilisés pour préparer ces séances de théâtre interactif. L'action, déjà menée à l'École Mario Roustan, s'achève sur une exposition réalisée par les écoliers, en retour du travail des lycéens, et un temps de convivialité commun. Le projet a également un **prolongement à l'échelle européenne avec un Programme Erasmus+**, en partenariat avec la Roumanie, visitée en 2019, l'Italie et la Grèce: « Bien vivre ensemble à l'école et devenir un citoyen européen épanoui ». La crise sanitaire n'aura pas permis d'atteindre l'objectif fixé : la création d'une journée européenne de lutte contre le harcèlement à l'école. En 2022, le projet va connaître un nouveau **prolongement adossé à la Journée sur les droits des femmes**, le 8 mars. Il s'agit en effet de construire un événement, associant élèves et professeurs, autour des violences faites aux femmes.



Légende :

	Salles d'enseignement général
	Salles expérimentales
	Locaux administratifs ou de Vie scolaire
	Restauration
	Internats



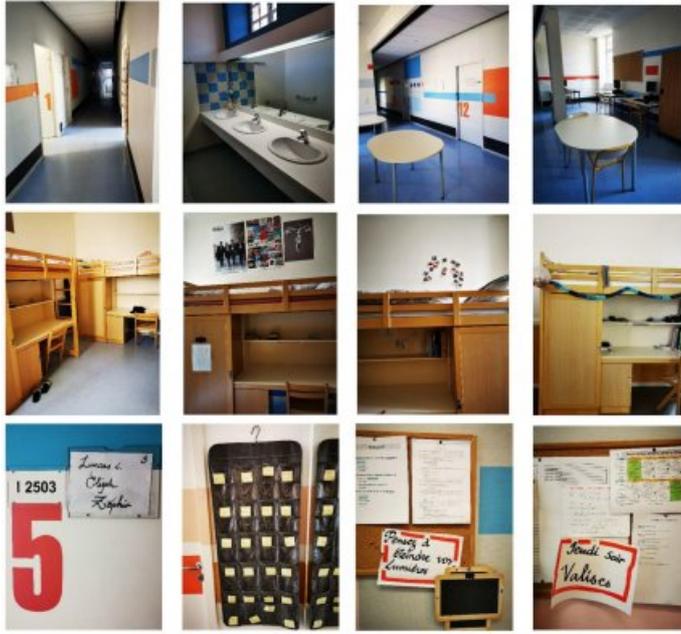


Un lycée napoléonien



L'ancienne entrée d'honneur, Place Beauvieu - La Cour d'honneur et des droits de l'homme - La Cour des marionettes

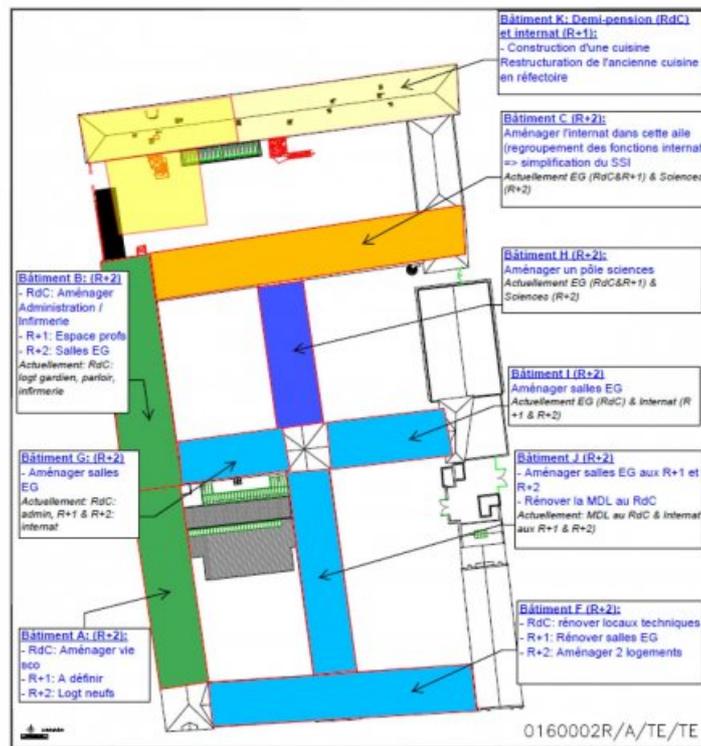
Un internat bien entretenu, véritable lieu de vie des élèves





Un restaurant scolaire accueillant, rénové





Légende :

	Salles d'enseignement général
	Salles expérimentales
	Locaux administratifs ou de Vie scolaire
	Restauration
	Internats